



## **Appel à candidatures**

### **Chef.fe de service Connaissance et Veille du Territoire**

#### **Statut**

**Poste à plein temps de catégorie A ou A+, vacant le 1<sup>er</sup> août 2022 (mobilité).**

Poste ouvert en priorité aux fonctionnaires et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

#### **Le Parc national des Cévennes**

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers..., dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

Les patrimoines faunistiques et floristiques sont donc d'une grande richesse : de nombreuses espèces animales sont d'une grande valeur patrimoniale : la rosalie alpine, l'osmoderme érémite, le vautour moine, le Grand Tétras, l'Aigle royal...

2 300 espèces végétales ont par ailleurs été répertoriées dans le Parc, dont 24 endémiques, 41 avec une protection nationale et 6 une protection régionale.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme...) et les intérêts naturalistes.

#### **Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles. L'établissement compte 75,5 postes (en équivalent temps plein) au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le poste de chef.fe de service Connaissance et Veille du territoire est basé à Florac-Trois-Rivières.

Le service Connaissance et Veille du territoire regroupe 30 personnes dont 21 affectées aux massifs. Il est composé d'une assistante de service et de chargés de mission basés au siège, et d'une équipe par massif, composée d'un.une responsable encadrant 4 à 5 gardes moniteurs.

Le service a la charge de :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du parc,
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés,
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives,
- la gestion des collections des écomusées du parc,
- la veille du territoire,
- la politique de contrôle en matière de police environnementale,
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité (milieux naturels, faune, flore) et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles,
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâcher d'espèces, prélèvement de spécimens...) ainsi que la formulation d'avis interne sur les autres demandes (travaux, survols ...).

## Missions

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la directrice du Parc national des Cévennes, le.la chef.fe de service Connaissance et Veille du territoire a en charge :

- l'encadrement hiérarchique des agents du service (7 agents de catégorie A, 17 de catégorie B et 5 de catégorie C) en veillant à la bonne valorisation des compétences disponibles et le suivi des objectifs individuels,
- la bonne coordination des actions menées par le service à l'échelle du parc et la bonne circulation des informations tant au sein du service qu'avec les autres chefs de service et délégués territoriaux,
- la définition et le pilotage des politiques :
  - d'acquisition et de gestion des connaissances,
  - de veille du territoire,
  - de contrôle en matière de police environnementale,
  - de gestion des collections des écomusées du parc,
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité (milieux naturels, faune, flore) et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles,
- l'animation du Conseil scientifique, sous l'autorité de son président,
- la définition et le suivi du budget du service,
- la relation partenariale sur la définition et la mise en œuvre des politiques du service avec les services déconcentrés de l'Etat et les organismes départementaux, régionaux ou nationaux concernés (recherche, enseignement supérieur, MNHN, parquets...),

Le.la chef.fe de service est le.la garant.e du bon fonctionnement en inter-services des équipes SCVT pour veiller à la réalisation de chacune des 3 missions d'un parc national, c'est-à-dire « connaître et protéger », mais sans oublier l'accompagnement au développement durable ainsi que l'accueil et la sensibilisation.

Pour mener à bien ses missions, il.elle :

- fait partie du comité de direction du Parc. A ce titre, il.elle contribue à l'élaboration des politiques menées par le parc, il.elle a une bonne connaissance de l'ensemble des interventions de

l'établissement public et apporte à la direction, aux délégués territoriaux et aux autres chefs de service une expertise dans les domaines d'expertise du service,

- réunit régulièrement l'équipe du service,
- veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur les sujets qui concernent le service,
- participe aux instances du Parc en tant que de besoin.

Pour toutes ces activités, il.elle peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée. Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

### Compétences et qualités

- Très bonnes compétences managériales
- Bonnes connaissances des écosystèmes
- Bonnes connaissances des organismes scientifiques liés à l'environnement
- Bonnes connaissances du monde rural et des parcs nationaux
- Bonnes connaissances en matière de réglementation environnementale
- Goût du contact et aisance relationnelle
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité de communication, de négociation et d'animation
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique
- Compétences souhaitées en utilisation de données SIG

### Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation de type ingénieur ou master dans les domaines de l'environnement ou du développement rural
- Expérience managériale d'au moins 5 ans
- Expérience professionnelle des métiers de l'environnement
- Commissionnement et assermentation seraient un plus
- Permis de conduire B

### Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le mardi 13 juillet 2022 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr)**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,  
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le jeudi 21 juillet 2022.** Pour ces auditions, la direction sera accompagnée du chef de service CVT actuel et de la secrétaire générale.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Franck DUGUEPEROUX

04.66.49.53.40

[franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr](mailto:franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr)

Ou Mme Anne LEGILE

04.66.49.53.19

[anne.legile@cevennes-parcnational.fr](mailto:anne.legile@cevennes-parcnational.fr)